



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

COMMUNES DE BORDEAUX METROPOLE

Année d'exercice de l'aide : 2022

Documents à joindre en complément du dossier de demande de subvention :

- Délibération de la commune approuvant le programme et sollicitant le concours financier de Bordeaux Métropole
- Relevé d'identité bancaire
- Annexe budgétaires A et/ou B en fonction de la nature de la subvention demandée

Type de demande (plusieurs choix possibles)

Aide à une manifestation	<input type="checkbox"/>
Aide à une action spécifique	<input checked="" type="checkbox"/>
Aide à l'investissement	<input type="checkbox"/>

**A retourner impérativement de façon numérique
Accompagné des annexes et pièces jointes**

À l'adresse mail : aides-publiques@bordeaux-metropole.fr

Pour tout renseignement contacter le Service des aides versées et guichet unique :
aides-publiques@bordeaux-metropole.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce dossier fera l'objet d'une saisie informatique pour son étude. De ce fait, un certain nombre d'éléments demandés dans le dossier sont obligatoires et leur absence bloquera irrémédiablement l'examen de votre demande de subvention.

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.A – IDENTITE

Nom : MAIRIE DE LORMONT

Adresse : 1, rue André Dupin
33305 LORMONT CEDEX

Téléphone : 05.57.77.63.27

E-mail : mairie@lormont.fr

1.B – RESPONSABLE DU DOSSIER

Prénom : Emmanuel

Nom : NAGOUA

Fonction au sein de la commune : chef de projet écologie urbaine

Téléphone : 05.55.77.63.40

E-mail : emmanuel.nagoua@lormont.fr

2. NATURE DE LA DEMANDE

2.A – OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION (Plusieurs choix possibles)

Référence du contrat CODEV : 51

Objet	Montant de la demande En euros (En chiffre sans les centimes)	Annexes à compléter
Manifestation		Annexe 1 et 2 Annexe A
Action spécifique	6.982	Annexe 1 et 2 Annexe A
Investissement		Annexe 1 et 3 Annexe B
TOTAL	6.982	

2.B – CONTACTS

Pour cette ou ces demandes, avez-vous déjà eu un contact avec les services de Bordeaux Métropole ?

Oui, qui est votre interlocuteur ? Elise GENOT

Non

**MERCI DE VERIFIER LA COMPLETUDE DE VOTRE DOSSIER
EN COCHANT LES CASES CI-DESSOUS**

POUR CONSTITUER LE DOSSIER	
Dossier de demande d'aide	<input checked="" type="checkbox"/>
Délibération de la commune	<input checked="" type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe 1 - Attestation sur l'honneur signée	<input checked="" type="checkbox"/>
MANIFESTATION	
Annexe 2	<input type="checkbox"/>
Annexe A (format Excel)	<input type="checkbox"/>
Argumentaire détaillé	<input type="checkbox"/>
ACTION SPECIFIQUE	
Annexe 2	<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe A (format Excel)	<input checked="" type="checkbox"/>
Argumentaire détaillé	<input checked="" type="checkbox"/>
INVESTISSEMENT	
Annexe 3	<input type="checkbox"/>
Annexe B (format Excel)	<input type="checkbox"/>
Argumentaire détaillé	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 1
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette page doit être IMPERATIVEMENT signée puis scannée pour être envoyée par mail

Je soussigné(e), (nom et prénom) : Jean TOUZEAU

Représentant(e) légal(e) de la commune : MAIRIE DE LORMONT

Déclare :

- Exactes et sincères les informations du présent formulaire
- L'opération pour laquelle la subvention est sollicitée n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution
- Demander les aides financières suivantes :

AIDES FINANCIERES DEMANDEES POUR L'EXERCICE 2022	Montant en euros <i>En chiffres sans les centimes</i>
Subvention pour une manifestation	
Subvention pour une action spécifique	6.982
Subvention d'investissement	
TOTAL en euros	6.982

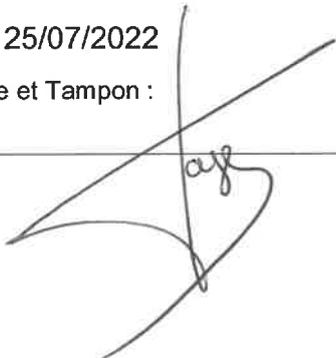
- Que les subventions financières, si elles sont accordées, seront versées au compte bancaire de la commune → joindre un RIB
- S'engager à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.
- Que la demande a été actée dans les contrats CODEV sous la référence :

51

Fait à : Lormont

Le : 25/07/2022

Signature et Tampon :



Règlement général sur la protection des données

Les données à caractère personnel ici recueillies font l'objet d'un traitement par Bordeaux Métropole pour la finalité suivante : gestion des demandes de subventions publiques.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont Bordeaux Métropole est investi.

Les destinataires des données sont : les agents habilités du service des Aides versées et guichet unique ainsi que les services internes de Bordeaux Métropole à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces informations et données seront conservées pendant toute la durée nécessaire à l'examen de la demande, après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration des exigences légales.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, à l'effacement, d'opposition, à la limitation, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service des Aides versées et guichet unique de Bordeaux Métropole par email : aides-publiques@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Bordeaux Métropole, service des aides versées et guichet unique, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

L'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales dispose que « toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise aux contrôles des délégués de la collectivité qui l'a accordée. »

ANNEXE 2
SUBVENTION POUR OPERATIONS PARTICULIERES
(Manifestation, action spécifique...)

NOM DE LA COMMUNE : MAIRIE DE LORMONT

INTITULE DU PROJET : PLAN DE GESTION PARC DES COTEAUX

1. LIEN ENTRE VOTRE PROJET ET LES POLITIQUES PUBLIQUES DE BORDEAUX METROPOLE (cf. descriptif des politiques dans le Guide des Aides)

Nature (Délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011)

- Protection et valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Protection de la biodiversité
- Gestion des paysages
- Lutte contre les nuisibles et gestion de la faune sauvage

Energie, Ecologie, Développement durable (Délibération n°2017/493 du 7 juillet 2017)

- Protéger et mieux valoriser les 50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Accompagner tous les acteurs vers la transition énergétique et écologique

2. ARGUMENTAIRE / DESCRIPTIF (à joindre obligatoirement)

Joindre un argumentaire détaillé au dossier sous format **PDF** permettant d'indiquer :

- Les actions menées ou à mener sur l'exercice en cours 2021
- En quoi les actions 2022 se différencient-elles de celles menées en 2021 ?
- Les projets détaillés pour 2022

3. POUR UNE MANIFESTATION

Date de la manifestation :

Lieu(x) de réalisation :

Durée de la manifestation :

Fréquence de la manifestation (annuelle, ponctuelle ...) :

Manifestation : gratuite payante

Vente de produits et/ou services : oui non

Visiteurs, participants : tout public professionnels, lesquels :

Evolution de la fréquentation (rappel du nombre de visiteurs, participants sur les 3 dernières années si applicable) :

Origine géographique des visiteurs, participants :

- | | | | |
|--------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | International | <input type="checkbox"/> | Bordeaux Métropole |
| <input type="checkbox"/> | National | <input type="checkbox"/> | Communes, précisez : |
| <input type="checkbox"/> | Région Nouvelle Aquitaine | <input type="checkbox"/> | Autres, précisez |
| <input type="checkbox"/> | Département Gironde | | |

4. POUR UNE ACTION AUTRE QUE MANIFESTATION

Dates de mise en œuvre prévue

Date de début : 01/01/2022

Date de fin : 31/12/2022

Lieu(x) de réalisation : Parc des Coteaux

Nombre de personnes bénéficiaires :

5. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Tout public | <input type="checkbox"/> | Familles |
| <input type="checkbox"/> | Jeunes | <input type="checkbox"/> | Seniors |
| <input type="checkbox"/> | Personnes handicapées | <input type="checkbox"/> | Personnes en difficulté sociale |
| <input type="checkbox"/> | Autres, précisez : | | |

6. VOLET COMMUNICATION (Liste des actions de communication prévues, revue de presse, couverture médiatique ...)

